



Litige remboursement ACTIVE ASSURANCES

Par **SABOT Sandrine**, le **24/04/2018** à **15:00**

Bonjour,

J'ai établi un devis chez Active Assurances le 5 mars 2018 (pour mon automobile, via le comparateur d'assurances "Les Furets").

J'ai accepté le devis et leur ai réglé par chèque bancaire l'équivalent de 6 mois de cotisations (qui a bien été encaissé).

Après maintes échanges par mail avec eux car ils me réclamaient toujours un document différent afin d'établir mon contrat, j'ai fini par renoncer à souscrire chez eux car de plus ils ne m'avaient jamais envoyé d'attestation d'assurance. Ils m'ont envoyé un courrier me disant qu'ils mettaient mon contrat en caducité et que la somme que j'avais versée serait remboursée sur ma carte bancaire.

Or, ce n'était pas possible puisqu'ils n'ont jamais eu mon numéro de carte bancaire sachant que j'avais payé par chèque.

Je leur ai envoyé des dizaines de mails et les ai appelés je ne sais combien de fois (numéro surtaxé évidemment) pour leur réclamer mon dû, les conseillers ne savent que me répondre "nous vous avons remboursé sur votre carte bancaire", j'ai beau leur expliqué que ce n'est pas possible, ils me prennent pour une imbécile en me disant ah mais le chèque est parti aujourd'hui... Je n'ai jamais rien reçu, depuis le 5 avril que je leur réclame, les délais postaux sont certes longs parfois mais quand même... Ils ne répondent plus à mes mails, au téléphone me disent qu'ils vont en référer à leur hiérarchie et qu'on va me rappeler mais évidemment personne ne me rappelle... Je ne veux pas en rester là, ils me doivent 140 € je veux récupérer cet argent mais je ne sais comment faire... Si vous avez une solution à me proposer je vous en serai très reconnaissante...

Merci.

Cordialement.

Sandrine SABOT.